



Assemblée générale mixte du 30 septembre 2014

Compte rendu

Paris, France - le 30 septembre 2014 - Atari annonce avoir tenu, en première convocation, son Assemblée Générale Mixte des actionnaires ce 30 septembre 2014 dans les conditions de quorum requises par la loi, à savoir 39,73% des voix présentes et représentées.

Frédéric Chesnais, Président Directeur Général et principal actionnaire d'Atari, a rappelé les faits marquants de l'exercice 2013/2014 : la sortie réussie de la Procédure de Chapter 11 des filiales américaines le 24 décembre 2013, une relance de l'activité dans un contexte financier amélioré par l'émission d'Océanes en février 2014 pour un montant de 28,3 millions d'euros, la très forte diminution de l'endettement net (endettement net au 31 mars 2014 en base proforma : 6,4 millions €). Il a également souligné les premiers succès de RollerCoaster Tycoon sur plateformes mobiles et confirmé le lancement début 2015 de la version PC. Pour la fin de l'année 2014, Atari prévoit aussi les sorties sur PC d'Alone in the Dark: Illumination et de Haunted House. Atari travaille également sur la plateforme Atari Casino qui s'appuiera notamment sur les franchises à succès Asteroids, Breakout, Centipede et Missile Command.

Au cours de cette Assemblée, toutes les résolutions ont été approuvées à l'exception de la 4^{ème} résolution pour laquelle le quorum ne pouvait être atteint. Le texte complet des résolutions est notamment disponible sur www.atari.com. Le détail des votes par résolution est le suivant :

Réso.	Libellé	Quorum	Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2014 et quitus aux membres du Conseil d'administration.	39,73%	99,998%	0,002%	0,000%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2014.	39,73%	100,00%	0,000%	0,000%
3	Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2014.	39,73%	100,00%	0,000%	0,000%
4	Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce.	0,15%	98,898%	0,045%	1,057%
5	Ratification de la cooptation d'un administrateur.	39,73%	99,996%	0,001%	0,003%
6	Renouvellement du mandat d'un administrateur.	39,73%	99,997%	0,000%	0,003%
7	Fixation du montant des jetons de présence.	39,73%	99,933%	0,066%	0,001%
8	Autorisation donnée à la société d'opérer sur ses propres actions.	39,73%	99,996%	0,004%	0,000%
9	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	39,73%	69,610%	30,389%	0,001%
10	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public.	39,73%	69,606%	30,393%	0,001%
11	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins d'augmenter le capital par émission de valeurs mobilières de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise.	39,73%	69,591%	30,409%	0,000%

12	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une émission de valeurs mobilières visées aux résolutions 9 et 10, dans la limite de 15 % de l'émission initiale.	39,73%	69,610%	30,389%	0,001%
13	Délégation de compétence au CA à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en dehors d'une OPE.	39,73%	69,610%	30,389%	0,001%
14	Autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société.	39,73%	69,609%	30,388%	0,003%
15	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre visée au paragraphe II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier.	39,73%	69,591%	30,406%	0,003%
16	Plafond global des délégations.	39,73%	69,610%	30,389%	0,001%
17	Pouvoir pour formalités.	39,73%	100,00%	0,000%	0,000%

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, ou Test Drive®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur www.atari.com

Contacts

Relations investisseurs, médias

Calyptus – Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net